

Correspondance de F.-C. de la Harpe avec D'Alberti en 1836

Autor(en): **D'Alberti**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Luquiens cadet; les mêmes vendaient aussi les *Lettres, de Julia Alpinula*.

Quelques jours après, le 6 juillet, la Harpe envoyait au Corps législatif une lettre datée des Verrières au moment de « quitter le territoire helvétique », lettre dans laquelle il protestait contre la persécution qu'on essayait d'exercer contre lui. « Quand les passions seront calmées, disait-il, justice me sera rendue. » Cette nature si riche, si foncièrement patriote, fut incomprise pendant un certain temps par ceux qui bénéficiaient de ses expansions et de son dévouement. Frédéric-César de la Harpe était d'une trempe suffisamment solide pour ne pas s'émouvoir plus qu'il ne fallait d'une inconstance passagère et des ingratitude que tout homme supérieur recueille sur le chemin de la vie.

Frédéric-César de la Harpe est entré dans l'histoire vaudoise la tête haute et fière. L. MOGEON.

CORRESPONDANCE DE F.-C. DE LA HARPE
AVEC D'ALBERTI
en 1836.

A Monsieur le Général De la Harpe, à Lausanne.

Bellinzone, 22 juin 1836.

Monsieur le Général, très-honoré ami et Concitoyen!

Il est déjà un an passé que je ne vous ai pas donné de mes nouvelles, et je me rappelle fort bien que vous avez été dernier à m'écrire. J'ai vraiment honte d'avoir gardé un silence si long. Mais pourtant je ne vous ai pas oublié. Plusieurs fois je me proposais de vous écrire. Mais comment faire lorsqu'on a la tête surchargée de pensées affligeantes et une santé chancelante ?

J'ai passé un hiver et un printems bien rudes. Ma santé est très affaiblie depuis 1830.

Et puis de quoi vous entretenir ? Nos affaires publiques se traînent assez péniblement. Ici il y a une certaine fureur de partis qui voudraient tout dominer, envahir exclusivement tous les pouvoirs. Mais n'en parlons pas, car c'est un argument qui fait saigner le cœur. L'excès du mal portera peut-être le remède.

Mais je ne prends pas la plume à présent pour parler politique. Cela à une autre fois. Pour le moment, je ne veux que me rappeler à votre souvenir. Je profite de l'occasion d'un M^r *la Grange*, négociant estimable établi à Lugano, votre concitoyen, qui vient revoir son pays, et qui aura l'honneur de vous présenter le billet. Je l'ai prié de me porter des nouvelles de votre santé que je désire toujours bonne. Je serais charmé si je pouvais en être assuré par vos caractères, au moins à l'occasion que M. Monnard (à qui je fais bien des complimens) ira à la Diète, il pourrait les remettre à la Députation Tessinoise pour me les faire parvenir.

En attendant, je vous embrasse en esprit, mon excellent Ami. Oh ! que je le ferais volontiers de présence encore une fois, avant que d'aller m'ensevelir dans mon hermitage, ce qui aura lieu sous peu de mois ! Mais je suis vieux et infirme !!

Faites agréer mes respects, je vous en prie, à Madame et à M^{lle} votre Nièce, lesquelles, j'ose m'en flatter, ne m'auront pas oublié.

Excusez ces lignes écrites très à la hâte. Aimez-moi, et recevez, M^r le Général et très honoré ami, l'expression réitérée de mon dévouement et de ma haute considération inaltérable.

Votre très-ob., ec., etc.

V^t D'ALBERTI.

Lausanne, 11 juillet 1836.

(Partie plus tard et reçue à Olivone le 23.)

Monsieur, très honoré Concitoyen et bien cher Ami,

J'ai eu un bien grand plaisir à recevoir des vos nouvelles par vous-même, et je vous en tiens d'autant plus de compte, que depuis près de 2 ans, je me suis laissé aller à une négligence pour tout ce qui s'appelle Correspondance épistolaire ; ensorte que c'est bien plutôt moi qui suis le coupable ; mais je puis vous assurer au moins que le cœur ne l'est pas.

Si vous avez eu un rude hiver, au-delà des Alpes, nous en avons eu un qui s'est prolongé jusqu'en May, et qui s'est fait sentir à ceux qui, comme moi, ont à combattre toutes sortes d'infirmités, pour lesquelles il n'est pas de remède, lorsqu'on est dans sa 83^{me} année. Heureusement, ces infirmités ne m'empêchent pas de m'occuper, même un peu sérieusement, et je parviens ainsi, en travaillant, à m'en apercevoir beaucoup moins. Mais la dureté d'ouïr m'empêche d'assister aux réunions un peu nombreuses ; 3 ou 4 interlocuteurs sont ma mesure. Cet obstacle m'empêche d'assister aux séances de sociétés, auxquelles je regardais comme un devoir sacré d'assister. Je n'irai donc, ni à Soleure, où la société d'Hist. naturelle se réunit cette année, ni à Zurich, où la société helvétique d'utilité publique se réunira le 22 août ; mais comme je me suis chargé de rédiger pour elle une notice nécrologique de notre respectable et digne ami *Rengger*, j'adresserai ce petit travail à son Président, et comme la multiplicité des affaires traitées ne permet guère la lecture d'éloges, j'ai fait imprimer cette notice, qui sera distribuée aux membres présents et je vous en adresserai quelques exemplaires ; c'est une brochure de 36 pages, que j'ai tâché de rendre laconique, en ne disant que ce qui était nécessaire.

J'ai perdu dans ce digne homme un ami auquel j'étais tendrement attaché, et qui méritoit toute mon affection.

Je n'étois pas à la maison lorsque M^r *La Grange* a déposé ce que vous lui aviez confié pour moi, mais je le verrai et le questionnerai. J'apprens aussi que M^r le *Col. Luvini* est venu pour le Tir fédéral, et j'espère avoir l'honneur de le voir.

Si vous quittiez les affaires, pour vous retirer à Olivone, j'en aurois bien dû regret, tant je suis persuadé qu'elles s'en ressentiraient. Que les contradictions et les obstacles ne vous rebutent donc pas, si cela est possible; les mauvaises tendances finiront par s'user, à force de non-succès, et les avis des véritables Hommes d'Etat seront finalement préférés. Il en est ainsi chez nous, où depuis 2 1/2 ans, on paroît entrain de n'écouter que ceux qu'on désigne sous le nom de *radicaux*. Pour avoir donné le conseil salutaire de faire poursuivre ceux qui avoient coopéré au crime de l'invasion du territoire savoysien¹, on prétendît que j'étois tombé dans l'enfance, et on ne craignît pas de le dire en plein G. Conseil, *nemine contradicente*; aujourd'hui on ne diroit plus de même, quoique je ne sois qu'un simple citoyen.

Les membres de l'*Association nationale* qui avoient émis tant de sottises, dans leur réunion à Arberg, avoient formé le projet de profiter du *Tir fédéral* pour convoquer à Lausanne leurs amis et y discuter, au milieu de la fièvre que créeroit le rassemblement, plusieurs questions politiques. Une circulaire fut, en conséquence, insérée dans le *Nouvel-liste vaudois* de la fin du mois de Juin, et un rendez-vous donné pour le 5 ou le 7 Juillet par le Président (M. *Druey*, Conseiller d'Etat!!!); au moment même, où l'on venait de réfuter les bruits répandus par la malveillance contre le vrai but du Tir fédéral. Heureusement l'indignation publique

¹ Expédition des réfugiés Polonais en Savoie que Vsud n'avait pas su (ou voulu) empêcher.

ne tarda pas à se manifester, et l'auteur de cette circulaire qui avoit espéré voir s'accroître, par elle, son crédit, a éprouvé le contraire¹. Le *Tir fédéral* a donc commencé sous de plus heureux auspices, et jusqu'à présent au moins il n'y a eu de manifestations que celles de Compatriotes joyeux, bienveillans et s'occupant consciencieusement de l'œuvre qui les réunit. Comme nous avons un tems superbe, le rassemblement est très nombreux; on y accourt de presque tous les Cantons, même des Grisons, et l'on voit arriver un grand nombre d'étrangers à la Suisse. Il y a eu des jours où le nombre des curieux a dépassé 10 et 15 mille. C'est, en un mot, une fête qui laissera d'agréables souvenirs, dont la jeunesse gardera la mémoire et qui pourra suggérer aux malveillans quelques réflexions salutaires, en leur inspirant quelque respect pour la Carabine suisse.

Il est heureux qu'on ait découvert auparavant toutes les folies des Réfugiés allemands et autres, qui auroient coïncidé avec ce qui s'est passé ailleurs. Accorder un asyle aux Proscrits politiques est tout à la fois un devoir et un Droit; mais à côté de ce droit et de ce devoir, est aussi l'obligation de les en priver, s'ils en abusent pour compromettre notre Neutralité. L'abominable chanson composée et imprimée à Bienne par l'éditeur et imprimeur de la *Jeune Suisse*, chanson qui devoit être chantée à Lausanne, lors de la réunion annoncée par la Circulaire, en eut été un bel ornement dans ces conjonctures! Grâce à Dieu, tout cela a pu être prévenu à temps.

J'ai chez moi M^r le Bourgmaître *Hess*, ami de feu notre cher *Usteri*. Il a accompagné, comme Président, le Drapeau fédéral et va retourner à son poste.

¹ Druëy profita du Tir fédéral pour exprimer du haut de la tribune l'opinion des radicaux suisses et leur désir de voir aboutir la révision du Pacte de 1815.

Tout est tranquille dans nos environs. Nos Députés sont à la Diète.

Je regrette que les Gouvernans de Berne se laissent trop souvent emporter par leurs ressentimens, au delà des justes limites. Il est vrai qu'ils siègent dans une Ville régie par des ennemis implacables; mais *lorsqu'on a le pouvoir en mains, on ne doit pas se laisser aller à l'arbitraire.*

Ma femme et ma nièce me chargent, toutes deux, de vous dire bien des choses de leur part. On ne peut faire des vœux plus sincères que ce que je fais, pour que votre santé vous permette encore d'être longtems à la tête des affaires de votre Canton. Conservez-moi votre amitié, dont je fais un si grand cas, et agréez les assurances de mon cordial dévouement et de ma haute considération.

*Votre très humble
et très ob. Serviteur, Compatriote et Ami.*

P. S. Bien des remerciemens pour l'Annuaire.

La saturnale du *Tir fédéral*, qui finit hier, 10^{me}, a été favorisée par un temps magnifique. L'ordre et la décence qui ont régné, au milieu d'un concours immense d'indigènes et d'étrangers de tous les pays (quelques fois jusqu'à 25,000 et 30,000) ont fait une impression profonde, qui ne sera pas sans résultats pour ceux qui réfléchissent. Nulle part sur le continent on n'auroit réuni une aussi grande variété de personnages, et dans le nombre plus de 5000 hommes armés, sans les entourer de Gendarmes etc., et de précautions de toute espèce, pour prévenir les querelles etc. L'ordonnance de la fête a été exemplaire, et au milieu du tintamarre, sans qu'aucun reproche pût lui être adressée. Beaucoup de toasts plus ou moins chaleureux ont été portés avec enthousiasme. *Parmi ceux qui ont brillé, votre concitoyen, M^r le Col. Luvini, a emporté la palme.* J'eus le plaisir

de le rencontrer au Tir, samedi, et il m'a fait espérer qu'à son retour de Genève, je serois assez heureux pour l'accueillir chez moi, come un concitoyen. Je lui ai fait un peu la guerre sur l'intolérance de la Municipalité qu'il préside, et que ne permettroit pas, si je décédois à Lugano, qu'on m'enterrât comme un chien, qu'on peut au moins enterrer en plein jour, sans offenser les croyans. Cette intolérance, digne du Moyen-âge, est bien fâcheuse dans le moment présent, et ne peut avoir que de fâcheux résultats : elle nous dégrade au moins aux yeux de l'Europe et tue l'Esprit public.

Il ne manquoit de drapeaux que ceux de Bâle-Ville, Zug, Schwyz, Uri et Unterwalden, mais on m'a toutefois annoncé qu'il y avoit eu des individus de Schwyz et d'Unterwalden. Je le souhaiterois, au moins afin qu'ils puissent attester la joyeuse cordialité que les Suisses de *tous* les Cantons ont rencontrée.

Les membres de la fameuse Association qui devoient se réunir à Lausanne pour le 7 Juillet, se sont bien gardés de tout ce qui auroit pu les désigner : ils ont pu s'appercevoir, si la curiosité les a conduits au Tir, que le vent ne leur seroit pas favorable.

L'espionnage étranger n'aura pas fait non plus une ample récolte ; il aura pu seulement reconnaître, que tous se réuniroient bien vite pour deffendre l'indépendance nationale et repousser ceux qui abuseroient encore plus longtemps de l'Asyle qu'on leur accorde.

Félicitons-nous donc de l'heureuse issue de la crise que nous venons de traverser.

Je vous enverrai par MM^s vos Députés des exemplaires de ma Notice nécrologique sur Rengger. Elle est imprimée, mais ne pourra être distribuée qu'en Août, parce qu'elle est adressée à la Société d'Utilité publique qui se réunira à Zurich.

Je vous embrasse cordialement.

M^r Luvini est parti sans avoir pu prendre cette lettre.

à M^r Monsieur Vincenzo d'Alberti,

Membre du Conseil d'Etat à

Bellinzona Cant. du Tessin.

† BERNARD DE CÉRENVILLE.

Le 12 mars, la mort nous a enlevé Bernard de Cérenville. Qu'il soit permis à un de ses amis d'exprimer ici les regrets des historiens de notre pays ; ils fondaient sur lui tant d'espérances ! Il était jeune, il avait 36 ans ; il avait le temps de se livrer aux longues recherches ; il en avait le goût ; il aimait écrire et le faisait fort bien. Sa thèse sur le *Blocus continental*, avait été très remarquée. Depuis, il avait publié quelques articles dans la *Bibliothèque universelle*, dans le *Dictionnaire historique*, dans le *Vieux Moudon*. Il en avait d'autres en préparation. Il avait fait d'intéressantes communications à la Société d'histoire de la Suisse romande, dont il était devenu le président l'année dernière. Nommé sous-archiviste cantonal, il se promettait de terminer la classification de nos archives, de les rendre plus accessibles aux chercheurs. De ce qu'il désirait, de ce que nous espérions, il n'a hélas ! rien terminé.

J'ajouterai encore un dernier mot : c'était l'esprit le plus généreux. Hélas ! il n'est plus !

C. G.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Nous avons annoncé en son temps l'apparition du IV^{me} volume des *Registres du Conseil de Genève*, publiés par la